



Procès verbal

Commission des arbitres

Réunion du : 11 octobre 2022

A : Visioconférence

Présidence : M. Claude Ravier

Présents : A BESANCON : MM. Claude Ravier (19h20) - Christophe Lanoix - Fabrice Simard - Ludovic Nening (19h50)
A ARBOUANS : André Chapuis - Raphaël Geraldès - Yannick Desgranges - Djamel Rabia - Joan Marsigaglia
EN VISIOCONFERENCE : Eric Louvrier

Excusés : Mme Florence Guillemain - Claude Caverzasio - Philippe Surdol - Quentin Guillaume

En l'absence de Claude RAVIER au moment du début de la réunion, Raphaël GERALDES ouvre la séance à 19h10. La réunion, initialement prévue en présentiel à Arbouans, se tient en visioconférence entre les sites de Besançon et Arbouans en raison de la pénurie des carburants, empêchant les grands déplacements. Il remercie les membres présents et excuse les personnes absentes.

Carnet :

La commission adresse ses sincères condoléances à Belkacem TAHAROUNT suite au décès de son papa.

Par ailleurs, elle félicite Antoine VALNET, arbitre fédéral de notre district, pour la naissance de son troisième enfant.

Soutiens :

Elle apporte également tout son soutien à :

- Philippe SURDOL à la suite de ses problèmes de santé rencontrés
- Valentin VALLET à la suite des difficultés rencontrées lors d'une rencontre

Candidatures Ligues :

La commission prend note des candidatures des arbitres suivants :

- Au titre d'arbitre R3 :

- Nabil KHEMMALI

Arbitre de D2, il sera observé avant la trêve et la commission statuera sur sa candidature à l'issue.

- Matthieu MENDES

Arbitre D2, ancien JAL, déjà observé cette saison avec un bon retour, la commission valide la candidature pour passer la formation Ligue.

- Valentin VALLET

Arbitre D2, ancien JAD promu à la trêve après seulement 6 mois d'arbitrage, déjà observé cette saison avec un retour moyen, la commission ne valide pas la candidature pour passer la formation Ligue. Valentin doit s'aguerrir et acquérir de l'expérience au niveau séniors pour envisager une candidature la saison prochaine.

Courant septembre, les meilleurs JAL de la saison passée passaient les écrits de la candidature R3. Trois jeunes arbitres issus de notre district étaient concernés.

- Césaire DUGOURD = Reçu donc il devient candidat R3 sur le terrain

La commission encourage Césaire dans cette candidature sur le terrain et lui souhaite une bonne saison.

- Clément PERRARD = Non reçu
- Riyas NAFIL = Non reçu

La commission encourage ces deux arbitres JAL a continué de travailler pour obtenir leur examen la saison prochaine.

Un questionnement est fait sur la préparation par notre CDA de ces JAL qui passe la candidature R3 par la passerelle jeune et non la voie de candidature par les districts. Il est nécessaire que notre commission accompagne ces jeunes arbitres dans leur formation afin qu'ils puissent s'améliorer et réussir leur examen.

Courriers :

EXPEDITEUR	COURRIER	REPONSE CDA
FEUVRIER Adam	Arrêt de l'arbitrage	La commission prend note de cette decision
NOGUEIRA Léna	Arrêt de l'arbitrage	La commission prend note de cette decision et remercie Léna pour les saisons arbitrées.
LANOIX Simon	Candidature formation Futsal	La commission prend note. Une formation en ce sens sera organisée.
PHILIPP Corentin	Candidature formation Futsal	La commission prend note. Une formation en ce sens sera organisée.
CRA	Point action VRP 09 2022	La commission prend note de cette information. Joan MARSIGAGLIA explique le role des VRP.
JUILLET Johann	Demande devenir AA spécifique	La commission prend note.
ZELFA KALAA Malik	Echange arbitres avec la Haute-Saone	La commission est d'accord sur le principe mais souhaite des précisions sur les modalités de mises en place. Elle désirerait organiser une visioconférence avec son homologue haut-saônoise.
Comité Directeur District	Décision concernant les certificats médicaux des candidats arbitres	La commission prend note de l'information. Elle a été transmise en ligue.
KARLANKUS Feyyaz	Problème de désignations	Une réponse a été apportée par les désignateurs et le pole observation
Secrétariat du District	Notifications modifications de match	La commission prend note. Un rappel est fait sur les modalités de consultation des designations.

Sporting Besançon	Demande officiel	L'effectif n'est pas assez conséquent pour fournir un officiel. De plus, aucun des deux clubs n'est en règle vis à vis du statut de l'arbitrage. Elle transmet à la commission des délégués.
Entente Roche Novillars	Retour suite à l'absence d'un arbitre et aux problèmes survenus lors de cette rencontre	L'arbitre absent avait le covid et avait prévenu son désignateur qui n'a pas eu de possibilité de remplacement. Concernant les problèmes survenus, la commission de discipline est en charge du dossier.

Point sur les effectifs :

A la fin de la saison 2021/2022, il y avait 224 arbitres de district en activité.

En date du 11 octobre, nous comptons un effectif de 171 arbitres désignables et 11 sont en attente de validation de la licence.

L'effectif se répartit de la manière suivante :

- 60 arbitres séniors dans le secteur Nord
- 59 arbitres séniors dans le secteur Sud
- 20 jeunes arbitres dans le secteur Nord
- 32 jeunes arbitres dans le secteur Sud

Les effectifs sont équivalents entre les deux secteurs en séniors, ce qui n'était pas le cas la saison dernière. Alors que la proportion de jeunes arbitres s'est inversée entre les secteurs par rapport à la saison passée.

Il y a eu des candidats qui ont été nommés suite à la formation initiale organisée par la ligue en août à Dijon. Sur les 11 candidats présents et reçus à la théorie, tous ont réussi leur examen pratique et deviennent donc arbitre de district. Félicitations à eux. Deux autres formations sont en-cours ou vont avoir lieu, ce qui va augmenter un peu nos effectifs.

Réunions arbitrage à la touche chez les jeunes :

Plusieurs fois déplacée, une réunion est organisée à Autechaux le 15 novembre 2022 à 19h00. Les points importants que la CDA voudrait voir abordés et expliqués sont :

- Les obligations administratives
- La gestion de la FMI
- Les obligations techniques de l'arbitre jeune vis-à-vis de l'assistant

Journée Nationale de l'Arbitrage :

La commission a été sollicitée par mail en septembre par le comité départemental du Basket pour coorganiser une journée nationale de l'arbitrage le samedi 22 octobre à Besançon.

Claude RAVIER avait contacté Jacques BADET, CTRA, sur les modalités et possibilité d'organiser une telle manifestation, faisant suite à une visioconférence datant de mars 2022 sur le sujet. Questionnement resté sans réponse.

Une réunion en visioconférence sera tenue le 12 octobre 2022 entre les différents sports pour discuter de l'organisation matérielle. Mais en principe, le basket utiliserait l'annexe du palais des sports et nous aurions la moitié du terrain annexe Léo Lagrange, partagé avec le rugby (le handball ne pouvant participer à cette journée).

Le district a donné son accord de principe et nous recevrons des goodies de la part de la fédération, de la ligue et de La Poste.

Il faudra étudier le programme que la CDA désire mettre en place lors de cette journée, qui pourrait se terminer par la rencontre de National 2 du Racing Besancon contre Epinal.

Tour des pôles :

- Désignations sénières :

Dans le secteur nord, il n'y a pas de problème particulier par rapport aux saisons précédentes. Il y a beaucoup d'absents dans le groupe D1 en raison de renouvellement tardifs, blessures, maladie ou indisponibilités personnelles. Ce sont des arbitres de D2 qui officient donc parfois en D1. Raphaël GERALDES indique qu'aucun arbitre assistant de district n'a été désigné sur le dernier tour de Coupe Bourgogne Franche-Comté car la CRA avait mis plusieurs arbitres de ligue en réserve, sans les désigner sur ces rencontres.

De manière générale, les désignateurs ligue demande aux CDA de couvrir beaucoup de matchs à la touche et parfois au centre, diminuant le nombre d'arbitres à sa disposition pour les rencontres de district, alors que parfois des arbitres de ligue ne sont pas désignés.

Dans le secteur sud, Fabrice SIMARD indique pouvoir couvrir la D1, D2 et D3 à l'exception du week-end du 8 octobre en raison d'absences de dernières minutes. Il arrive également à désigner des arbitres en R3 à la touche car beaucoup de matchs ont lieu le samedi soir et certains arbitres doublent mais il faut être vigilant aux blessures. Il rencontre un problème en D1, en raison du groupe restreint à sa disposition, et utilise parfois des arbitres D2 pour éviter que les arbitres officient toujours sur les mêmes clubs.

Le logiciel de désignation n'est pas très fiable. Parfois, les arbitres présents sur des rencontres sont enlevés sans raison et sans que personne ne soit prévenue. Cela peut devenir problématique si les arbitres ne sont pas vigilants.

- Jeunes arbitres :

Dans le secteur nord, Raphaël GERALDES rencontre des difficultés pour couvrir les rencontres U18 car son effectif est très jeune. Il désigne des arbitres sénières volontaires quand il en a la possibilité afin d'essayer de laisser le moins de matchs possibles sans arbitres. En U15, il a beaucoup d'arbitres et doit parfois en laisser sur le côté par manque de matchs.

Dans le secteur sud, Christophe LANOIX regrette les difficultés pour valider les dossiers de renouvellements en dématérialisés, cela étant lié au système informatique.

Il arrive à couvrir les rencontres de U15 mais fait face aux mêmes difficultés que Raphaël sur les rencontres U18 où il couvre seulement la D1 et pas en totalité.

- Futsal :

Djamel RABIA indique que le championnat de Futsal spécifique a commencé différemment par rapport au calendrier initial à la suite de problèmes de gymnase. Les observations ont commencé et les rencontres se déroulent pour l'instant bien. Il y a peu de problème dans les désignations.

Excusé pour la réunion, Quentin GUILLAUME avait transmis ces notes en amont. Il indique que la saison ayant commencé fin septembre, cela a pris de court le pôle pour organiser une formation. Les arbitres ont donc été réunis en visioconférence le mercredi 21 et le vendredi 24 septembre pour donner les informations et consignes nécessaires.

Lors du mois de février, un stage de formation initiale en futsal pourra être organisée dans notre district, en fonction de si la CRA en organise une ou pas, à laquelle seront invitées nos arbitres souhaitant devenir arbitre futsal.

Concernant le football associé qui débutera dès le premier week-end de décembre pour les jeunes, le district a sollicité le pôle Futsal de la CDA, afin d'organiser sur deux sites, deux formations à l'arbitrage du futsal avec les éducateurs de chaque équipe inscrite ainsi que les arbitres afin de favoriser les échanges et qu'il y ait moins de soucis sur les plateaux, notamment sur l'organisation.

Pour l'instant les dates proposées sont le 19 et le 26 novembre en matinée. Les conditions restent à être établies par les techniciens du district sur qui la formation reposera.

- Formation :

Dans ses informations communiquées, Quentin GUILLAUME a indiqué à la CDA que les notes du questionnaire théorique qui a eu lieu lors des réunions de rentrée vont pouvoir être communiquées aux arbitres. Concernant les absents, le rattrapage aura lieu lors du stage de mi-saison, en plus du questionnaire annuel.

La consultation pour les salles des stages sera lancée le 17 pour avoir un retour rapide et informer les arbitres au plus tôt du calendrier.

Le rapport disciplinaire sera à envoyer le 1er novembre aux arbitres, pour éviter les problèmes, les réponses seront enregistrées uniquement via le lien google Forms ou par voie postale. Les réponses qui seront retournées par mail ne seront pas prises en compte.

- Formation initiale

Les 11 candidats issus de la FIA régionale (Dijon, août 2022), ont tous été reçus à l'examen pratique. Félicitations à eux. 5 JAD (2 nord et 3 sud) et 6 seniors (2 nord et 4 sud).

La FIA d'Arbouans, qui a débuté le 08 octobre dernier, a 11 candidats. Elle se terminera le samedi 29 octobre prochain.

La FIA de Bolandoz, qui débutera le vendredi 28 octobre prochain, a à ce jour 8 inscrits.

La question sur les certificats médicaux a été évoquée lors du dernier comité de direction du District. En attente d'une réponse officielle de la FFF les membres du CD ont décidé d'appliquer le statut de l'arbitrage, à savoir, en cas de nomination officiel d'un candidat, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'arbitrage de football nécessaire à l'inscription pour effectuer la formation, est valable pour toute la saison en cours.

- Observations

Les observations ont commencé le 10 septembre. Après un mois, déjà 30% ont été effectuées en seniors. Yannick DESGRANGES remercie les désignateurs et les observateurs pour le travail effectué.

Questions diverses :

Un questionnement est porté sur un point de notre règlement intérieur concernant les arbitres de D1 à la fois arbitre et joueur. Une double situation se présente à la CDA, l'une concernant un arbitre devenu également joueur après le début de la saison et l'autre d'un arbitre de ligue qui a demandé son retour en district. Attendu que l'effectif en D1 n'est pas très important et au vu de la qualité des deux arbitres, attendu que les arbitres de ligue ont la possibilité d'être également joueur, la CDA décide d'affecter les deux arbitres en groupe D1 et modifier son règlement intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Claude RAVIER clôture la réunion à 20h45 et souhaite un bon retour à chacun.

La prochaine réunion de la CDA restreinte aura lieu le mercredi 16 novembre 2022 à 19h30 au siège du District à Besançon.

Le Président,
C RAVIER

Le Secrétaire,
E LOUVRIER